

MENOR

RAMON

KALONJI

SEULS EN EXIL

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SUR L'EXIL DES JEUNES

MINEUR-ES NON-ACCOMPAGNE-ES



SEULS EN EXIL

INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE AUTOUR DE LA
BANDE DESSINÉE ET DU REPORTAGE « *SEULS EN EXIL* »

SENSIBILISATION A LA PROBLEMATIQUE DE L'ASILE*

* à partir de 12 ans

Intervenantes

Christel Moretto

Animatrice à la Fase (Fondation pour l'animation socioculturelle) depuis plus de 20 ans, je travaille avec des jeunes RMNA du foyer de l'Etoile depuis 2017. Initiatrice du projet avec trois jeunes RMNA de la bande dessinée *Seuls en exil* et du reportage l'accompagnant.

Courriel : seulsenexil@gmail.com

Ana Luisa Castillo

Médiatrice culturelle.

Courriel : seulsenexil@gmail.com



JE M'APPELLE KOCHOLO. JE VIENS DE TRAVERSER PLUS DE SIX PAYS EN PASSANT PAR LA MER, LES PLAINES ET LES MONTAGNES. JE N'AI QU'UNE IDÉE EN TÊTE, LE CANADA.



À ZURICH, EN SORTANT DU TRAIN, J'AI EU PEUR...



« Seuls en exil », Editions Helvetiq, 2022, p.6

TABLE DES MATIÈRES

PREFACE.....	7
INTRODUCTION.....	8
CONTEXTE	9
AVERTISSEMENT	10
OBJECTIFS.....	12
LIEN AVEC LE PLAN D'ETUDES ROMAND (PER).....	14
SECONDAIRE I.....	14
SECONDAIRE II & FORMATION PROFESSIONNELLE.....	14
MISE EN PLACE	15
DUREE	15
ENCADREMENT	15
PUBLIC CIBLE	15
STRUCTURE DE L'ATELIER	15
OUTILS PEDAGOGIQUES	16
UNE BANDE DESSINEE	16
UN REPORTAGE	17
MALLETTE PEDAGOGIQUE	19
BIBLIOGRAPHIE (SELECTION).....	36
SUR LA MIGRATION, L'ASILE ET LES REFUGIÉS	36
SUR LES MINEUR-ES NON-ACCOMPAGNE-ES.....	36
LITTÉRATURE (LIVRES, ARTICLES, MÉMOIRES DE RECHERCHE)	36

LA POLICE ATTENDAIT SUR LE QUAI, ILS M'ONT VITE EMMENÉ AU POSTE ET M'ONT DONNÉ UN SANDWICH ET DE L'EAU... ÇA FAISAIT DES JOURS QUE JE N'AVAIS RIEN DANS LE VENTRE.



DEPUIS LA GARE, J'AI SUIVI UN GROUPE DE JEUNES QUI ME RESSEMBLAIENT.



JE SUIS RESTÉ TREIZE JOURS LÀ.



« Seuls en exil », Editions Helvetiq, 2022, p.7

PREFACE

La fuite et la migration ne sont pas des phénomènes nouveaux et ne se limitent pas à certains continents ou pays. Comme le rappelle François Crépeau, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants : « La dispersion de l'humanité sur tous les continents est le résultat de phénomènes migratoires. Parti d'Afrique il y a plusieurs dizaines de milliers d'années, l'homme n'a cessé de se déplacer. Historiquement, la sédentarité est plutôt l'exception, le nomadisme le propre de l'homme. »¹

Sous l'effet de la mondialisation, de plus en plus de personnes changent de lieu de domicile et migrent vers d'autres contrées. Les raisons sont nombreuses : persécutions pour des raisons politiques, religieuses, d'orientation sexuelle, conditions climatiques, étude, travail, envie de connaître ailleurs, regroupement familial ou par amour.

Certaines personnes pourront obtenir des permis de séjour pour le travail, les études, le regroupement familial. D'autres passeront par une procédure d'asile. Ce sont les États qui vont décider s'ils octroient ou non le statut de réfugié-es, selon la Convention de Genève.

Pour les personnes qui se verront refuser ce statut et que les discours publics vont qualifier de « migrant-es », dont la connotation sera souvent associée au stigmate du « faux réfugiés », c'est bien souvent des années de souffrance et d'incertitude qui commencent. Une simplification qui gomme le fait que les trajectoires migratoires sont souvent sinueuses, que le politique, l'environnement, la guerre, l'économique sont souvent entremêlés. Que les motifs d'être « là » sont souvent le fruit d'une succession d'événements.

En quoi serait-il moins grave de mourir de faim que de mourir en prison ?

Les questions migratoires sont souvent présentées comme un problème, à grand renfort de données chiffrées. Interroger ces chiffres et les contextualiser est essentiel pour appréhender correctement le phénomène et de nombreuses recherches scientifiques offrent des analyses sur les plans démographiques, économiques, sociaux, sécuritaires, etc. Elles ne sont pas toujours connues, et l'instrumentalisation de la thématique migratoire par le politique conduit à des lois très restrictives aux lourdes implications pour les personnes en exil.

¹ Déclaration de François Crépeau, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de l'homme des migrants lors de la 66e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Comité 3, 21 octobre 2011 ; www.un.org/esa/population/migration/Statement_Special_Rapporteur_on_HR_migrants.pdf

INTRODUCTION

Les parcours de trois jeunes originaires de différents pays sont au cœur de ce dossier pédagogique. Tous ont pour points communs d'avoir dû quitter leur pays et de vivre aujourd'hui en Suisse.

Ce dossier vise à transmettre aux élèves des connaissances sur la thématique de la migration, des mineur-es non accompagné-es et sur les différents aspects de la vie dans une société plurielle, dans une approche de dialogue et de coopération. Les histoires présentées permettent aux élèves d'aborder le thème de la fuite et de se mettre à la place de personnes ayant trouvé refuge en Suisse. Il invite les jeunes à réfléchir, à partir de leur propre parcours, aux causes de la fuite et de la migration. Les témoignages fournis par les outils pédagogiques (bande dessinée, reportage, entre autres) permettent d'identifier les raisons pour lesquelles une personne peut être contrainte de quitter son pays.

Les élèves se voient communiquer des faits et des chiffres, se familiarisent avec les points essentiels de la Convention de Genève relative au statut des réfugiés (1951) et la procédure d'asile en Suisse.

Enfin, les élèves aborderont les différents thèmes en lien avec la vie des réfugié-e-s mineur-es non-accompagné-es admis à titre provisoire en Suisse, notamment les besoins fondamentaux, les préjugés et les discriminations auxquelles ils peuvent faire face.

Destiné à une utilisation scolaire et extrascolaire avec des enfants et des adolescent-e-s, le dossier a été réalisé par les deux intervenantes en reprenant des éléments d'Amnesty International, la Cimade, Vivre ensemble et UNHCR, des organisations de référence dans le domaine de la migration et de la sensibilisation aux préjugés dont les personnes migrantes peuvent être victimes.

CONTEXTE :

Depuis 2015, des centaines de jeunes mineur-es non-accompagné-es sont arrivé-es en Suisse et dans le Canton de Genève, principalement âgé-es entre 15 et 17 ans.

Ces jeunes sont trop souvent catalogués comme des « migrants » avant d'être considérés comme des enfants. Vulnérables, ils débarquent seuls dans un pays dont ils ne connaissent ni la langue, ni les codes et encore moins les barrières administratives. Ils ont été principalement hébergés dans des foyers collectifs, notamment le foyer de l'Etoile qui a pu accueillir au plus fort de la crise (2016-2017), plus de 220 jeunes dans des conditions précaires, aggravées par la politique restrictive d'asile suisse. Pour eux, le Foyer est une prison, un lieu anonyme entouré de barrière où l'encadrement et les perspectives d'avenir font défaut, mais où les fouilles et les contrôles des agents de sécurité sont par contre omniprésents.

Pour leur donner la parole, rendre visible leurs vécus et parler d'un sujet dont on parle peu, trois artistes franco-suisse ont illustré le récit de trois jeunes migrants afghans et érythréen, dans la bande dessinée *Seuls en exil*, parue aux Editions Helvetiq en octobre 2022. Un reportage vidéo accompagne la bande dessinée. Dans ce reportage, les jeunes expriment leur désenchantement concernant leurs conditions d'accueil à Genève, mais également leur volonté de rebondir et de faire partie intégrante de la vie en collectif.

Ce projet d'intervention en milieu scolaire fait suite à la publication de *Seuls en exil* et à la réalisation du reportage. Il a l'objectif de sensibiliser les élèves des écoles genevoises et de les intéresser à la réalité des enfants migrants et les raisons qui les ont amenés à quitter leur pays en traversant des déserts à pied, des océans dans un canot pneumatique, des frontières accrochés sous un camion, souvent au péril de leur vie.

Le projet est articulé sous forme d'ateliers. Par le biais de débats et d'activités structurées (jeux, mise en scènes, quizz) les élèves pourront découvrir ou réfléchir à des situations de vie en lien avec l'asile et la migration.

Parler des droits des personnes migrantes et des réfugiés peut paraître complexe. Aborder cette thématique au travers de la BD permet de l'ancrer dans une réalité concrète, ce qui permet de dépasser certains stéréotypes et mythes négatifs, présents dans la société, relayés notamment par les réseaux sociaux, les médias, dans les discours politiques.

AVERTISSEMENT

En tant qu'intervenantes, nous sommes très attentives au fait que la thématique de la migration peut se révéler un sujet sensible pour certains élèves qui en ont fait l'expérience. En effet, il est possible que certains sujets abordés dans ce projet rappellent des souvenirs difficiles chez un élève ayant vécu une expérience de déracinement. Face à ce type de situations, il ne sera pas demandé aux élèves de témoigner ou de partager leur expérience devant le reste de la classe afin de respecter leur sphère privée.

ENTRE ATTENTES, FOUILLES ET BIZUTAGES DES AUTRES RÉSIDENTS.



LES NUITS ÉTAIENT DIFFICILES, INTERROMPUES PAR LES CONTRÔLES SURPRISE DES VIGILES, LES RONFLEMENTS ET LES CRIS.



« Seuls en exil », Editions Helvetiq, 2022, p.8

OBJECTIFS

- Sensibiliser et intéresser les jeunes du secondaire I et II à la thématique de l'exil à travers la bande dessinée et le reportage vidéo.
- Déconstruire les préjugés, les idées reçues et les fausses représentations autour des étrangers, migrants, réfugiés et demandeurs d'asile.
- Amener le récit des mineur-es non-accompagné-es aux élèves d'ici qui vivent et étudient dans les mêmes écoles qu'eux.
- Rendre visible et faire prendre conscience de la réalité vécue par des mineur-es non-accompagné-es.
- Susciter le débat et la réflexion auprès des enfants, des jeunes, et des professionnels encadrants sur les discriminations afin de prévenir et lutter contre la marginalisation et l'exclusion.
- Faciliter l'accès et mettre à disposition des enseignants un support pédagogique pour transmettre des valeurs de solidarité et de tolérance.



« Seuls en exil », Editions Helvetiq, 2022, p.9

LIEN AVEC LE PLAN D'ETUDES ROMAND (PER)

Ces ateliers peuvent s'intégrer dans les cours d'histoire et de géographie, de philosophie et de citoyenneté, de morale et de religion, de français, de sciences économiques et sociales, de langues étrangères ou dans un projet pluridisciplinaire afin d'encourager les élèves à créer des connexions entre différents domaines d'études. Par ailleurs, ce matériel pédagogique contribue au développement des capacités transversales de l'élève (collaboration, communication, stratégies d'apprentissage, pensée créatrice, démarche réflexive), par la transmission des savoirs qui se trouvent dans la partie des « fondements théoriques » ainsi que par les modalités d'enseignement.

SECONDAIRE I

- SHS 22 Identifier la manière dont les Hommes ont organisé leur vie collective à travers le temps, ici et ailleurs.
- SHS 31 Analyser des espaces géographiques et les relations établies entre les hommes et entre les sociétés à travers ceux-ci → Thème de géographie de 10ème année : les migrations, leurs causes et leurs conséquences.
- FG 25 Reconnaître l'altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire.
- FG 28 Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres.
- FG 35 Reconnaître l'altérité et la situer dans son contexte culturel, historique et social
- FG 37 Analyser quelques conséquences, ici et ailleurs, d'un système économique mondialisé.
- FG 38 Expliciter ses réactions et ses comportements en fonction des groupes d'appartenance et des situations vécues.

SECONDAIRE II & FORMATION PROFESSIONNELLE

La thématique peut être intégrée dans l'enseignement de la géographie, l'histoire, la philosophie ou l'éthique.

D'après le plan d'études cadre pour l'enseignement de la culture générale, le dossier peut être utilisé dans le domaine « société » (aspects : éthique, identité et socialisation, politique, droit).

MISE EN PLACE

DUREE

Atelier de 90 minutes avec deux intervenantes : une animatrice socio-culturelle et une médiatrice culturelle.

ENCADREMENT :

La présence d'un-e enseignant-e qui garantit le cadre est indispensable au bon déroulement de l'atelier.

PUBLIC CIBLE

- Classes 8P (Ecole Primaire)
- Secondaire I
- Secondaire II (Ecole professionnelle et non professionnelle)

STRUCTURE DE L'ATELIER :

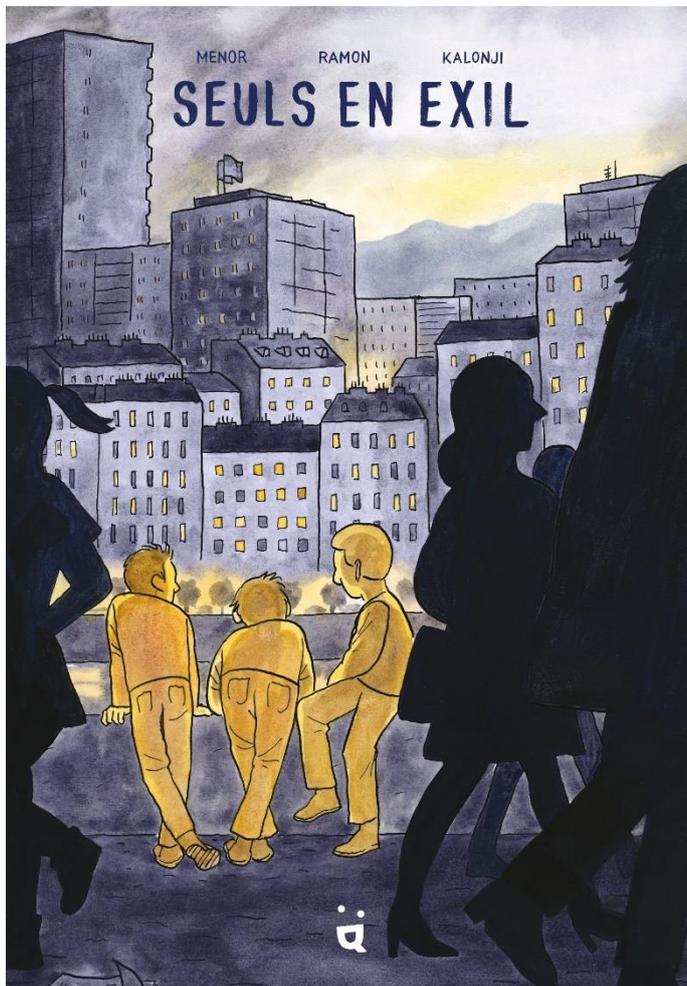
- Présentation des intervenantes
- Explication du déroulement de l'atelier
- Questions éventuelles en lien avec la lecture de la bande dessinée *Seuls en exil*
- Visionnage du reportage-vidéo de 14 minutes
- Définition de termes clés
- Statistiques et questions sur les mineur-es non-accompagné-es
- Jeux, mise en situation et quizz (voir [la mallette pédagogique](#))
- Débat et conclusions

OUTILS PEDAGOGIQUES

UNE BANDE DESSINEE :

Une immersion bouleversante dans la vie de 3 jeunes mineurs non-accompagnés migrants en Europe.

Ils sont trois, venus d'Afghanistan, d'Iran et d'Érythrée. Kocholo, Sebemalet et Ehsan ont traversé les montagnes, le désert et la mer, subi la violence des passeurs, fui la police avant de débarquer, seuls, à 15 ou 16 ans, en Europe, à Genève. Une ville bien propre, riche, mais qui les accueille mal. Livrés à eux-mêmes dans un foyer pour jeunes migrants non accompagnés, traumatisés par leurs expériences, ils essaient de s'en sortir et de faire leur place dans cette ville inconnue, sans bien savoir par où commencer. Ils n'imaginent pas tous les obstacles qu'il leur reste à franchir.



Seuls en exil est le fruit de la rencontre de trois jeunes migrants et de trois auteurs de BD, qui se sont attachés à raconter par la bouche et les yeux de leurs protagonistes, en immersion dans leur monde, leurs questionnements et leurs sentiments. Que se passe-t-il à l'arrivée ? Comment surmonter ses traumatismes et s'intégrer dans un lieu qui ne veut pas vraiment de vous ?

« Tu sais... Mon nom, Kocholo, ça veut dire le petit dans ma langue. C'est comme ça qu'on m'appelait là-bas... Et je comprends. On est petit quand on n'a rien ni personne. »

(« Seuls en exil », Editions Helvetiq, 2022, 88 pages / CHF 24.90 Helvetiq.ch)

Nous espérons que cette BD sera accessible dans chaque médiathèque des écoles genevoises. Nous encourageons les enseignant-es à contacter directement les médiathèques de leurs établissements respectifs.

Dans l'idéal, il serait souhaitable que les élèves s'accaparent les histoires des jeunes RMNA avant l'intervention. On pourra en discuter et répondre aux questions éventuelles lors de l'atelier. La BD peut être également lue par la suite.

UN REPORTAGE

Un reportage vidéo accompagne la BD *Seuls en exil*. Il a été réalisé par Lorraine Hauenstein <https://vimeo.com/750712030/04640f5b2e> Il a une durée de 14 minutes.

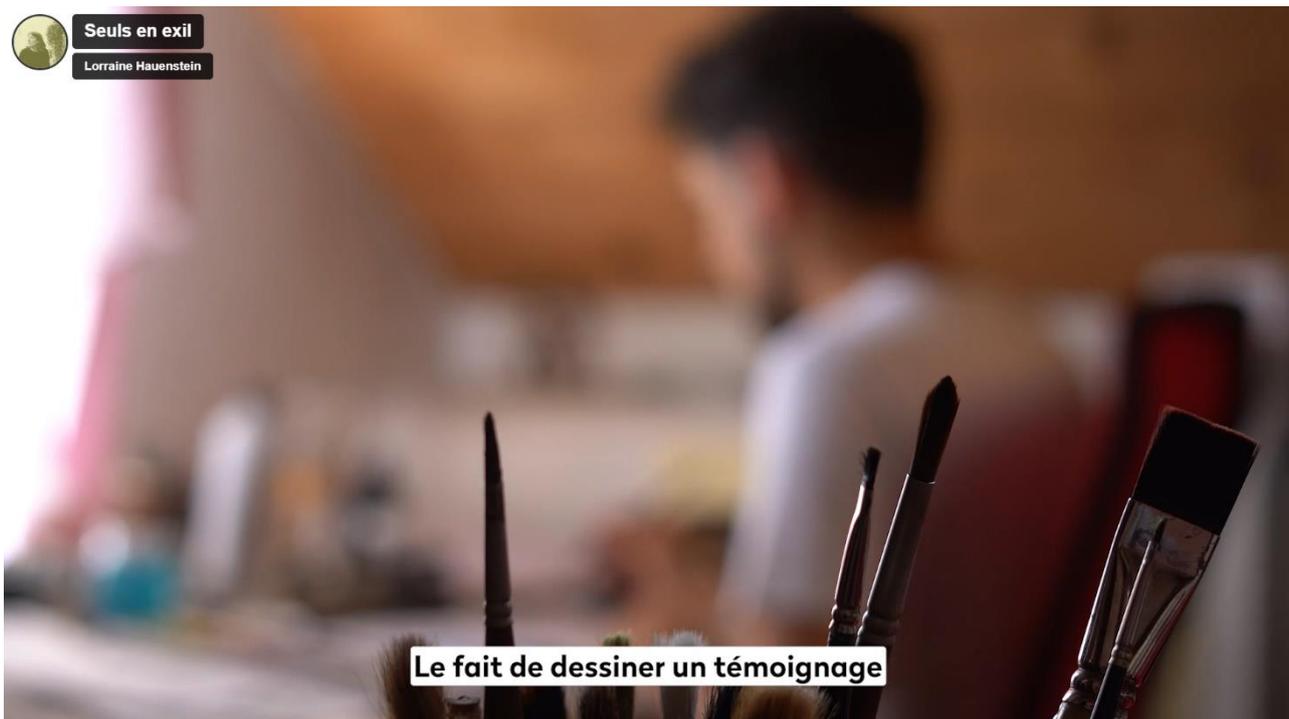
Le reportage reprend les témoignages de Kocholo, Sebemalet et Ehsan, les trois jeunes de la bande dessinée. Mais les jeunes ne parlent plus de leur parcours migratoire. Ils y racontent plutôt leur arrivée en Suisse, leur expérience dans les centres d'hébergement, leur vie quotidienne au foyer de l'Etoile, les difficultés auxquelles ils font face pour avoir droit à la formation, entre autres. Le reportage se focalise donc sur les conditions d'accueil à Genève et sur la politique d'asile en Suisse.



« Seuls en exil », Reportage de Lorraine Hauenstein, minute 1,23

Le reportage a été conçu comme un support didactique qui permet de rapprocher la parole et le parcours des jeunes RMNA aux élèves scolarisés à Genève. Ce support a été choisi pour préserver l'anonymat et la sphère privée des jeunes et éviter ainsi de leur faire revivre des souvenirs potentiellement traumatisants.

Il sera montré en début d'atelier. Le visionnage sera suivi d'un moment d'échange avec les élèves (ressentis, questions). A travers leurs commentaires, nous pourrons rebondir sur la suite de l'intervention : jeux, définitions, statistiques, mise en situation.



« Seuls en exil », Reportage de Lorraine Hauenstein, minute 6,41

MALLETTE PEDAGOGIQUE

Plusieurs activités sont proposées au gré de l'intervention. Ils sont tirés des expériences de la CIMADE et d'Amnesty International qui ont développé des outils de médiation scolaire depuis plusieurs années.

Certaines questions au quiz de la mallette pédagogique sont tirées du site [asile.ch](https://www.asile.ch) : *// y a ce qu'on dit sur les réfugiés. Et il y a la réalité.* <https://www.asile.ch/prejuges/#1>. Avec nombres de références pour aller plus loin avec ses élèves.

Les activités proposées offrent la possibilité de contextualiser et de déconstruire les principaux mythes et stéréotypes qui circulent autour de la migration.

Divers jeux sont proposés à titre indicatif dans ce dossier mais nous n'en réaliserons qu'un ou deux par atelier.

JEU # 1

MISE EN LIEN & PRESENTATION

A PARTIR DE LA

7P

OBJECTIF

Les élèves se questionnent sur les multiples parcours et différentes causes migratoires que l'on peut rencontrer à Genève. L'objectif est de prendre conscience que la migration est un phénomène courant dans la société et que la diversité dans la classe est une ressource précieuse. Les élèves apprennent à faire la distinction entre migration et fuite.

DÉROULEMENT

Chaque élève se lève derrière son bureau. Chacun s'assied si les énoncés récités par les intervenantes sont corrects pour lui (Exemple : - un de mes deux parents au moins est originaire d'un pays extra-européen, d'un pays européen, d'un autre canton que Genève).

REMARQUE

Bien que cet exercice puisse ramener l'élève à ses origines, celles-ci seront valorisées et prises en compte comme une force et ne pas comme une problématique. Comprendre les multiples raisons de migration peut contribuer à lutter contre les discriminations et préjugés et ainsi favoriser le meilleur vivre ensemble.

JEU # 2
MES LANGUES
(AVEC QUIZZ)

A PARTIR DE LA
7P

OBJECTIF

Les élèves s'intéressent aux langues qu'ils/elles parlent à la maison et à l'école. Le but est de faciliter l'ouverture d'esprit et d'éveiller la curiosité et valoriser la diversité linguistique.

MATÉRIEL

Feuilles A5 pour les élèves

Feutres ou crayons de couleur

1 exemplaire du quizz pour chaque groupe

1 feuille A3 pour une affiche visualisant les langues parlées dans la classe

DÉROULEMENT

En guise d'introduction les intervenantes peuvent poser plusieurs questions aux élèves, par exemple :

- 1) Quelles langues apprend-on à l'école ?
- 2) Quelles langues aimerais-tu apprendre ?

Les intervenantes distribuent ensuite des feuilles A5, sur lesquelles les élèves dessinent le contour de leur corps. Ils/elles colorient ensuite les parties de leur corps en autant de couleurs que de langues qu'ils/elles parlent. À chaque couleur correspond une langue, précisée dans une légende propre à l'élève.

Pour une meilleure visualisation des langues parlées dans la classe, celles-ci peuvent être regroupées sur une seule et même affiche. Les « portraits » des langues peuvent ensuite être affichés dans la salle ou dans le bâtiment en guise d'illustration de la diversité linguistique du groupe.

Les participant-e-s peuvent aussi être invité-e-s à créer une affiche récapitulant les formules de salutations dans chacune des langues.

À la suite de cet exercice les questions suivantes seront abordées : Quand est-ce que je parle telle ou telle langue ou telle ou telle variante (français, allemand, dialecte,

première langue, langue maternelle, etc.) ? Quels sont les sentiments associés à chacune ? Y a-t-il des interdictions ? La langue parlée est-elle différente selon le contexte (école, vacances, famille, amis, etc.) ? Toutes les langues ont-elles la même valeur ? (langues de prestige social, langues des minorités discriminées, langues interdites...).

Ensuite, place au quizz. Celui-ci est effectué en groupe. Le nombre d'enfants par groupe est à convenir en amont avec l'enseignant-e. Après la correction collective du quizz et les réponses aux questions éventuelles des élèves, le groupe ayant le maximum de bonnes réponses est déclaré vainqueur.

LE QUIZZ

1) Combien de langues parle-t-on dans le monde ?

A) Environ 2500

B) Entre 5000 et 6000

C) Environ 12 300

2) Classe les 10 principales langues parlées dans le monde selon le nombre de personnes qui les parlent (de 1 pour la plus parlée à 10).

Chinois 1213 millions / espagnol 329 millions / anglais 328 millions / arabe 221 millions / hindi 182 millions / bengalais 181 millions / portugais 178 millions / russe 144 millions / japonais 122 millions / allemand 90,3 millions

3) Quelles sont les langues officielles de la Suisse ?

Allemand

Français

Romanche

Turc

Italien

Serbe/croate

Anglais

Espagnol

Albanais

Langue des signes

JEU # 3
QUELLES SONT LES
RAISONS QUI POUSSENT LES
PERSONNES A MIGRER ?

A PARTIR DE
9e
SECONDAIRE I

OBJECTIF

Les élèves examinent les différents motifs de fuite. Ils/elles imaginent les histoires des personnes ayant fui leur pays. Le but étant d'amener les élèves à faire la différence entre fuite et migration selon les règles essentielles du droit internationale humanitaire fixées par la Convention de Genève de 1951 (voir annexes).

DÉROULEMENT

Les intervenantes disposent des images sur une table pour initier cet atelier de photolangage. Des groupes de 4-5 élèves sont constitués. Chaque groupe choisit une image. A partir de l'image chaque groupe imagine la raison de la fuite. Ils en discutent pendant 5 minutes environ.

Cet atelier facilite également l'expression et les échanges. Lors de la mise en commun, il est possible de faire réagir les élèves : « Tout le monde voit la même chose ? », « Est-ce que tout le monde est d'accord avec ça ? »

Puis, les intervenantes font un brainstorming sur les raisons mentionnées par les divers groupes. Ensuite, elles classent par grandes catégories les raisons qui poussent à migrer : la pauvreté, l'espoir d'une vie meilleure, la santé, la guerre ou des violences généralisées, la dictature ou l'absence de liberté, rejoindre sa famille, les études, la scolarisation, le travail, les catastrophes climatiques et environnementales, la famine, les aides, l'orientation sexuelle, les croyances religieuses, les violences familiales, l'amour, curiosité, envie de connaître un ailleurs.

L'activité continue avec les questions suivantes :

Pourquoi certaines personnes obtiennent-elles le statut de réfugié alors que d'autres sont admises à titre provisoire ? Quelle est la différence entre ces deux statuts ?

Les intervenantes expliquent les différences entre ces deux statuts et les permis qui en découlent.

JEU # 4
LA VALISE

A PARTIR DE
9e
SECONDAIRE I

OBJECTIF

Se représenter les différentes étapes des parcours migratoires, afin de se rendre compte et comprendre les difficultés rencontrées pour arriver en Suisse et des traumatismes subis.

CADRE :

Une des intervenantes lit l'histoire ci-dessous à l'ensemble de la classe :

« Mon père est journaliste dans un journal local. Il est une personnalité importante du syndicat. Ma mère est mécanicienne. Ils viennent d'avoir un bébé. Ils ont un garçon et une fille à l'école. Ma grand-mère est dans une chaise roulante. Mon oncle Ali, qui est très religieux, a été un prisonnier d'opinion pendant de nombreuses années. Il marche avec difficulté et boite depuis son séjour en prison. Mes parents ont une vieille voiture.

Il y a deux mois : Un coup d'Etat militaire a eu lieu. Il y avait beaucoup de coups de feu dans les rues. Il y avait des tanks et des voitures armées partout. Beaucoup de personnes furent tuées et d'autres arrêtées. D'autres, dont des figures religieuses, des politiciens, des écrivains et des syndicalistes ont tout simplement « disparu ». Un couvre-feu a été imposé et personne ne pouvait sortir à partir de 20h. Les dirigeants militaires avaient pris le contrôle de la télévision et de la radio. Il était très difficile de savoir ce qu'il se passait réellement.

Il y a une quinzaine de jours : Un article a été publié dans un journal local qui soutenait le coup d'Etat militaire. Sous un dessin représentant un crâne et un cercueil, figurait une longue liste de noms de gens de la ville qui étaient considérés comme des ennemis de l'Etat. Les noms de mon père et de mon oncle Ali étaient mentionnés sur la liste. C'était signé « Les Amis de la Nation ».

La semaine dernière : Des soldats sont venus à l'école à la recherche du mari de la dame en charge des repas scolaires. Il n'était pas là alors ils ont pris la dame et ses enfants.

Il y a quatre jours : L'interdiction de plusieurs syndicats, y compris celui des journalistes, a été annoncée.

Il y a trois jours : Une lettre a été glissée sous la porte de la maison familiale. Elle était composée de lettres découpées de journaux. C'était écrit que mon père était un « espion et un agent ennemi » et que « ses jours étaient comptés ». Il y avait un dessin d'un crâne, d'un cercueil, d'une corde et d'un pistolet. C'était signé « Les Amis de la Nation ».

Il y a deux jours : Quelqu'un a sonné à la porte de l'oncle Ali et lui a dit qu'il valait mieux qu'il sorte parce que des gens avaient prévu de brûler sa maison.

Hier : Des enfants à l'école ont dit que des équipes de soldats fouillaient les rues dans un quartier voisin et qu'ils arrêtaient des gens, y compris des membres du syndicat de mon père.

Aujourd'hui : On entend des bruits de coups de feu dans le square principal et des camions remplis de militaires arrivent en face de la mairie. Des barrages routiers arrêtent toutes les voitures et les trains sont fouillés. La famille se retrouve pour une discussion d'urgence. Que vont-ils faire ? Mon père dit que la famille doit fuir et chercher l'asile à l'étranger. Il faut moins de 8h en voiture pour atteindre la frontière, mais le voyage risque d'être dangereux. À pied, il faudrait une semaine entière pour traverser la ville, le désert et puis par la grande forêt afin d'arriver à la frontière. Maintenant, ils entendent que les militaires commencent à chercher dans les rues. Ils ont dix minutes pour prendre une décision, s'organiser et partir. »

DEROULEMENT :

Les intervenantes diviseront la classe en plusieurs groupes de 5 ou 6. Chaque groupe doit faire un rapport sur ce que les membres de la famille ont décidé de laisser derrière eux, sur les dix choses qu'ils ont choisi de prendre avec. (Ex : nourriture, eau, vêtements, papiers d'identité, photos de famille, argent, téléphone portable, carte géographique, médicaments). Partent-ils tous ensemble, séparément, qui reste ?

Quand les élèves auront fait la liste de ce qui est pour eux le plus important à emporter, les intervenantes énonceront certains obstacles sur la route que la plupart des migrants rencontrent. (Un sac trop lourd lors du franchissement de la frontière, il faut courir pour ne pas se faire tirer dessus, un passeur vous vole un objet de valeur. Tirez au sort quelques objets qui seront perdus ou volés. Tracez-les de la liste. Il faut payer des passeurs. Quels objets vont-ils sacrifier ? Vous devez traverser une rivière. Un objet non résistant à l'eau est détruit ou emporté par le courant, etc.)

Après un voyage long, effrayant et difficile, fatigués et affamés, « les élèves » arrivent à la frontière. Les intervenantes endossent le rôle de l'officier de l'immigration chargé du

contrôle des passeports : demande de preuves concernant leur situation (carte du syndicat, lettre de menaces, article de journaux, papiers d'identité :

S'ils ont des photos de famille, ils se les verront confisquer étant donné qu'elles peuvent être utiles dans l'investigation. S'ils n'ont aucune preuve qui vient étayer leur histoire, les renvoyer en tant que « demandeurs d'asile déboutés ».

Nous rappellerons que dans les faits, la plupart des réfugiés quittent leur pays dans l'urgence, abandonnant tout dans leur fuite. Or, dans la procédure d'asile, les preuves concernant l'identité, l'âge, l'engagement politique, religieux, les liens de parenté et le parcours suivi durant la fuite ont souvent une incidence déterminante sur l'issue de la demande. En l'absence de preuves matérielles, les personnes doivent en théorie rendre vraisemblable la persécution dont elles ont été victimes lors de leur audition. Or, dans la pratique, le SEM considère souvent leurs récits comme « invraisemblables » en raison de prétendues contradictions ou d'incohérences, et rejette leur demande d'asile.

Le choix des questions, le rôle de l'officier dépendra des vécus de chacun et des sensibilités de la classe.

A la suite de cet exercice, un moment d'échange sera agencé pour débriefer, et demander aux élèves leur ressentis.

Cela permettra également d'aborder les différents statuts et permis en Suisse et ce qu'ils impliquent dans la vie des personnes migrantes. (Voir Annexes)

JEU # 5

POURRIEZ-VOUS (RE)DEVENIR SUISSE ?

DÈS LE SECONDAIRE II
COLLÈGE ET
ÉCOLE NON-PROFESSIONNELLE

OBJECTIFS :

Rendre visible les étapes de naturalisation à Genève.

DEROULEMENT :

Les intervenantes proposent aux élèves de se mettre dans la peau d'un-e étrangèr-e qui désire passer un test de naturalisation et la classe répons en commun aux différentes questions présentes sur les sites suivants :

Test sur la Suisse et Genève

<https://outils.ge.ch> › [connaitre-suisse](#) › [quiz](#) › [story](#)

<https://naturalisationgeneve.com/>

JEU # 6

QUIZZ

DÈS LE
SECONDAIRE II

OBJECTIFS

Remettre en question par des faits certains préjugés sur la migration.

DÉROULEMENT

Les quatre coins de la classe sont marqués des lettres A, B, C et D.

L'intervenante lit une question. Les participant-e-s réfléchissent quelques instants puis vont se placer dans le coin de la classe correspondant à leur réponse.

Lorsque chacun-e s'est positionné-e, quelques personnes sont invitées à revenir au milieu pour justifier leur choix.

L'intervenante explique alors quelle est la bonne réponse et pourquoi. Les participant-e-s regagnent leur place et l'intervenante lit la question suivante.

QUESTIONS

- | | |
|--|--|
| 1. Combien la planète comptait-elle de réfugié-e-s et de personnes déplacées en 2022 ? | A) 100 000
B) 5,2 millions
C) 65,6 millions
D) 100 millions |
|--|--|

Réponse correcte = C) 100 millions de personnes

Fin 2022, selon les statistiques du HCR, le nombre de personnes en fuite avoisinait les 100 millions, un record. En dix ans, le nombre de personnes affectées par les conflits a doublé. Il s'agit de la principale cause des déplacements. 13 millions de plus en 1 année. Chaque minute de l'année 2022, 35 personnes en moyenne ont ainsi été contraintes de quitter leur pays.

- | | |
|---|---|
| 2. Quel pourcentage des personnes en fuite dans le monde sont des enfants ou des jeunes ? | A) 20 %
B) 51 %
C) 5 %
D) 61 % |
|---|---|

Réponse correcte = B) 51 %

Sur plus de 100 millions de personnes déplacées dans le monde, la moitié environ sont des enfants ou des jeunes (jusqu'à 18 ans). Nombre d'entre eux/elles ont été séparé-e-s de leurs parents durant leur fuite, et beaucoup n'ont plus de parents du tout. Les enfants et les jeunes qui fuient leur pays sans leurs parents et sans proches sont également appelé-e-s des mineur-e-s non accompagnés (MNA). Si les enfants et les jeunes fuient généralement pour les mêmes raisons que les adultes, il existe un certain nombre de raisons qui les concernent plus particulièrement, comme le mariage forcé, le recrutement d'enfants-soldats, ou encore les mutilations génitales.

Deux mille enfants et jeunes sont arrivés en Suisse sans leurs parents en 2016 et ont déposé une demande d'asile.

- | | |
|--|--|
| 3. Où se réfugient la plupart de ces personnes ? | A) Ailleurs dans le pays
B) Dans un pays voisin
C) Sur un autre continent
D) Sur une autre planète. |
|--|--|

Réponse correcte = A) Ailleurs dans le pays

60% des personnes déplacées dans le monde sont « réfugiées » dans leur propre pays. Et la majorité de celles qui ont fui leur pays se trouvent dans un pays voisin ou dans lequel elles ont de la famille.

Les déplacé-e-s internes constituent donc le groupe le plus important de personnes nécessitant une protection. On estime qu'à la fin 2016, leur nombre atteignait environ 40,3 millions. Les déplacé-e-s internes fuient leur région d'origine mais restent dans leur pays. Ces personnes ne traversent donc pas de frontière nationale. Leur propre État est responsable de leur protection, mais dans de nombreux cas, il ne peut plus ou ne veut pas l'assurer pour ce groupe de population particulier.

4. De quel pays venait le plus grand nombre de réfugié-e-s en 2022 ?	A) De Syrie B) D'Afghanistan C) D'Irak D) Du Soudan du Sud
--	---

Réponse correcte = A) De Syrie

La guerre en Syrie dure maintenant depuis plusieurs années. À la fin 2016, elle avait obligé quelque 5,5 millions d'enfants, d'hommes et de femmes à fuir leur pays. En Afghanistan et en Irak également, la guerre et les crises sévissent depuis plusieurs dizaines d'années. Au Soudan du Sud, depuis l'indépendance en 2011, les combats poussent de grands nombres de personnes à l'exil. Qu'elles viennent de Syrie, d'Afghanistan, d'Irak ou du Soudan du Sud, la plupart de ces personnes commencent par gagner un pays voisin. Depuis quelques années, toutefois, un nombre croissant de réfugié-e-s viennent chercher la sécurité en Europe.

Principaux pays d'origine

Plus des deux tiers (68%) de tous les réfugiés déplacés à l'étranger provenaient de six pays seulement. * Syrie : 6.8 millions, Ukraine : 6.5 millions, Venezuela : 4.6 millions, Afghanistan : 2.7 millions, Soudan du Sud : 2.4 millions, Myanmar : 1.2 millions
 Au 16 June 2022 * Ce chiffre ne comprend pas les réfugiés palestiniens relevant de la compétence de l'UNRWA

- | | |
|--|--|
| 5) Quel pays accueille actuellement le plus de réfugié-e-s dans le monde ? | A) La Turquie
B) L'Espagne
C) La Suisse
D) Les États-Unis |
|--|--|

Réponse correcte = A) La Turquie

Les pays à bas ou moyen revenu accueillent 83% des réfugié-es.

La République de Türkiye a accueilli près de 3,8 millions de réfugiés, soit la plus importante population réfugiée au monde. La Colombie a été le deuxième pays d'accueil, avec plus de 1,8 million de personnes, dont des Vénézuéliens déplacés à l'étranger.

Turquie : 3.8 millions, Colombie : 1.8 millions, Ouganda : 1.5 millions, Pakistan : 1.5 million, Allemagne : 1.3 million au 16 juin 2022, Source : HCR

- | | |
|--|--|
| 6) En Suisse, combien d'argent donne-t-on par jour aux requérant-e-s d'asile pour leur nourriture, leurs vêtements et leur hygiène ? | A) CHF 12.50 max. B) CHF 40.20 max.
C) CHF 22.50 max. D) Aucune aide financière |
|--|--|

Réponse correcte = A) CHF 12.50 max.

Pourriez-vous vivre avec 10 frs par jour ?

Dès qu'un-e requérant-e d'asile est assigné-e à un canton, il/elle bénéficie de l'aide sociale. Celle-ci diffère d'un canton à l'autre, mais dans tous les cantons, les requérant-e-s touchent environ 20 % à 45 % de moins que les Suisses dans le besoin ou que les réfugié-e-s dont le statut a été reconnu. À titre d'exemple, un-e requérant-e seul-e vivant dans un centre de transit du canton de Berne reçoit 9.50 francs par jour pour la nourriture, les vêtements et l'hygiène. S'il/elle occupe un appartement, ce montant s'élèvera alors à 12.50 francs par jour. L'aide est dans la mesure du possible octroyée sous forme de prestations en nature.

C'est le lot des personnes déboutées de leur demande d'asile ou frappées d'une décision de non-entrée en matière. Selon les cantons, elles ne reçoivent que des plateaux-repas et dorment dans des abris de protection civile. Les plus « chanceuses » reçoivent 10 frs par jour pour se nourrir et subvenir à tous leurs besoins. Elles n'ont pas le droit de travailler. C'est ce qu'on appelle l'« aide d'urgence ».

- | | |
|---|---|
| 7) Quel est le pourcentage de la population résidant en Suisse qui relève du domaine de l'asile ? | A) 12,3% ?
B) 5,2% ?
C) 2,1% ?
D) 1,5% ? |
|---|---|

Réponse correcte = D)1,5 % en comptant les personnes ayant déposé une demande d'asile, les personnes reconnues réfugiées ou admises provisoirement et les personnes en procédure de renvoi.

- 21'482 : C'est la moyenne des demandes d'asile reçues chaque année en Suisse depuis 25 ans, avec des hauts et des bas : 47'513 requêtes en 1999 et 10'795 en 2005. En 2021, 14'928 demandes d'asile ont été déposées.
- Les personnes relevant du domaine de l'asile représentent environ 6% des personnes étrangères résidant de manière permanente en Suisse.

Sources : Office fédéral de la statistique (OFS) et Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

- | | |
|--|--------------------|
| 8) Plus de 70 % des demandeurs d'asile dont le dossier est examiné par la Suisse reçoivent une protection en raison du danger qu'ils courent dans leur pays. | A) VRAI
B) FAUX |
|--|--------------------|

C'est vrai ! En 2021, après examen des demandes d'asile, la Suisse a reconnu un besoin de protection dans 79% des cas, en accordant l'asile (permis B réfugié) ou l'admission provisoire (permis F). Pourtant, les statistiques officielles ne parlent que de 37% de réfugié·es reconnu·es. Pourquoi ?

Parce que leur calcul gonfle le taux de décisions négatives. Explications :

[1] 22,7% des demandes ont été écartées sans examen des motifs d'asile, par décision de non-entrée en matière (NEM). Des décisions comptées comme des décisions négatives alors qu'elles ne disent rien du besoin de protection.

- Les décisions de non-entrée en matière (NEM) sont majoritairement prononcées au motif que la personne a transité ou séjourné dans un État tiers avant d'entrer en Suisse. Cela signifie que le besoin de protection doit être ou a été examiné par cet État, non que la demande est infondée. Les décisions NEM devraient donc être exclues du calcul du besoin de protection au lieu d'être comptabilisées comme des décisions négatives.

2] Les admissions provisoires (permis F) sont comptées comme des décisions négatives. Or, elles reconnaissent un besoin de protection et concernent généralement des personnes fuyant les guerres ou un conflit.

N.B. A côté du « taux de reconnaissance », les autorités suisses affichent dans ses statistiques un « taux de protection » qui additionne les admissions provisoires et les octrois de l'asile. Mais elles continuent d'inclure les décisions de NEM comme décisions négatives. Leur « taux de protection » reste donc inférieur à celui auquel nous parvenons.

Calculs réalisés par Vivre Ensemble. Source des données : Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)

9) Mesurez-vous plus d'1m 75 ?

A) Oui

B) Non

Si vous mesurez plus de 1m 75, vous faites partie de la catégorie de la population la plus représentée dans les statistiques de la criminalité : 85% des condamnations pénales sont prononcées contre des hommes, et la majorité des personnes mesurant plus de 175 cm sont des hommes. Evidemment, le facteur explicatif de la criminalité n'est pas la taille ! Les principales variables influençant le taux de criminalité sont, dans l'ordre : le sexe, l'âge, le niveau socio-économique et la formation. La nationalité n'est pas en soi significative.

Un jeune Suisse de sexe masculin, pauvre et sans formation a autant de risque de commettre un crime qu'un étranger remplissant les mêmes critères. Les étrangers étant surreprésentés dans ces quatre catégories, ils le sont donc aussi dans les statistiques. Autrement dit, la nationalité n'est pas plus que la taille un critère pertinent pour expliquer le phénomène criminel...

Sources : André Kuhn, « Comment s'explique la surreprésentation des étrangers dans la criminalité ? », Vivre Ensemble Hors-série #1 / mars 2013

10) Dans quels pays ne peut-on pas être détenu sans avoir commis un délit pénal ?	A) Corée du Nord B) Afghanistan C) Erythrée D) Suisse E) Aucun
---	--

Réponse correcte : Tous.

En Suisse, la loi permet d'emprisonner pour une durée maximale de 18 mois une personne étrangère en situation irrégulière en vue de son renvoi de Suisse, sans qu'il ou elle ait commis de délit pénal. Les enfants âgés de 15 à 18 ans peuvent être détenus durant un an.

La détention administrative a pour but d'assurer l'exécution d'une décision de renvoi. Pourtant, au-delà de trois mois, le taux de renvoi chute. La mesure est donc inefficace sur le long terme. Et le coût exorbitant : 200 frs par jour et par personne, soit 20 millions de francs par an (montant remboursé par la Confédération en 2017). Malgré cela, les places de détention administrative ont d'ailleurs été quasi doublées en vue de la restructuration du domaine de l'asile.

Sources : Rapport de la Commission de gestion du Conseil national, 18 février 2014 ; Rapport du Contrôle parlementaire de l'*administration à l'intention de la Commission de gestion du Conseil national, novembre*

A la fin du quizz, les intervenantes prendront un moment pour discuter des différentes réponses des élèves. D'où leur viennent leurs connaissances. Qu'ont-ils pensé de l'exercice. Quelles ont été leurs difficultés.

JEU # 7

LE PAS EN AVANT

OBJECTIFS

Animation simple et tout public qui permet de matérialiser visuellement des inégalités dans l'accès aux droits fondamentaux, rendre sensible ce qui implique parfois pour une personne son origine, genre, âge, ses capacités physiques ou mentales, ses opinions, sa culture au sens large. Et en incitant les joueurs à se mettre dans la peau de quelqu'un d'autre ; susciter la discussion et travailler sur la question des représentations et des préjugés.

DÉROULEMENT

Les participants ne doivent pas montrer leur carte aux autres.

Inviter les participants à lire leur carte profil et à se glisser dans la peau de ce personnage le temps du jeu.

Se mettre sur une ligne au fond et avancer à chaque affirmation correcte. (ex : j'ai le droit de travailler, de sortir de Suisse, d'avoir un téléphone à mon nom.)

Parmi les cartes Profil, il faudra toujours plus de personnages « exclus » que de personnages « favorisés ». Il peut être intéressant d'attribuer chaque personnage à deux joueurs différents pour donner à voir que chaque interprétation est singulière.

VOUS ETES une réfugiée mineure non-accompagnée afghane Permis F	VOUS ETES un médecin en centre-ville	VOUS ETES un jeune Erythréen arrivé seul à l'âge de 15 ans et débouté du droit d'asile
VOUS ETES un jeune colombien de 16 ans dont les parents sont sans papiers	VOUS ETES une Suisseuse touchant le chômage	VOUS ETES un parent étranger à qui l'on a refusé l'asile recevant l'allocation d'aide sociale d'urgence

<p>VOUS ETES une personne résidant en hébergement d'urgence</p> <p>Permis F réfugié</p>	<p>VOUS ETES un étudiant suisse en licence travaillant dans un fast food</p>	<p>VOUS ETES un Tunisien marié à une Suisse demandant un titre de séjour</p>
<p>VOUS ETES un étudiant burkinabè finissant sa thèse en économie</p>	<p>VOUS ETES la fille de parents immigrés chinois qui gèrent une affaire prospère de restauration rapide avec un permis B</p>	<p>VOUS ETES une jeune suisse banquière en surpoids important et homosexuelle</p>
<p>VOUS ETES une mère célibataire de 3 enfants qui travaille</p>	<p>VOUS ETES le fils d'un fermier burkinabé arrivé en Suisse avec un visa de tourisme</p>	<p>VOUS ETES une caissière de supermarché de nationalité camerounaise</p> <p>Permis C</p>
<p>VOUS ETES une prostituée avec un permis B</p>	<p>VOUS ETES un père de famille franco-espagnol salarié d'une entreprise informatique</p>	<p>VOUS ETES un Malien en situation irrégulière en Suisse</p>
<p>VOUS ETES un Kosovar en cours de demande de titre de séjour qui ne maîtrise pas bien le français</p>	<p>VOUS ETES un mineur non-accompagné algérien</p>	<p>VOUS ETES un Russe en Suisse depuis 10 ans avec un permis C</p>
<p>VOUS ETES un migrant sans papier de République Démocratique du Congo travaillant sur un chantier</p>	<p>VOUS ETES un ingénieur allemand en Suisse</p>	<p>VOUS ETES un Arménien désirant faire venir sa famille en Suisse</p> <p>Permis B</p>

<p>VOUS ETES un cadre suisse dans une grande entreprise</p> <p>Suisse</p>	<p>VOUS ETES une femme étrangère qui a fui son conjoint suisse violent</p> <p>Clandestine</p>	<p>VOUS ETES un demandeur d'asile en cours de procédure touchant une aide de 10fr/ jour</p> <p>Permis N</p>
<p>VOUS ETES un homosexuel iranien arrivé en Suisse depuis 1 an en cours de procédure d'asile</p> <p>Permis N</p>	<p>VOUS ETES un jeune réfugié syrien ayant eu un diplôme d'ingénieur,</p> <p>Permis F</p>	<p>VOUS ETES un Ukrainien</p> <p>Permis S</p>

BIBLIOGRAPHIE (SELECTION)

SUR LA MIGRATION, L'ASILE ET LES REFUGIÉS

- Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
<https://www.unhcr.org/fr/asile-et-migration.html>
- Amnesty Internationale
<https://www.amnesty.ch/fr/themes/asile-et-migrations>
- Association Vivre ensemble - asile.ch
<https://asile.ch/prejuge/> & <https://asile.ch/procedure-dasile-permis-et-droits/>
- La Cimade
<https://www.lacimade.org>
- OFS, Office fédérale de la statistique (Migration et Intégration)
<https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/population/migration-integration.html>

SUR LES MINEUR-ES NON-ACCOMPAGNE-ES

- « Assises enfants et jeunes migrant·e·s non accompagné·e·s à Genève : actes des assises et résolution ». Mai 2019.
<https://geneve.sspvpod.ch/downloads/resolutions/assises-mna-actes-et-resolution.pdf>
- « Cartographie. La migration des mineurs non accompagnés »
<https://asile.ch/statistique/cartographier-les-migrations/cartographie-la-migration-des-mineurs-non-accompagnes/>

LITTÉRATURE (LIVRES, ARTICLES, MÉMOIRES DE RECHERCHE)

- BOLZMAN, Claudio, ROSSEL, Ludovic et *al*, « Requéant·e·s d'asile mineur·e·s non accompagné·e·s en Suisse : dispositif institutionnel de prise en charge, réactions au vécu de l'exil et comportement identitaire », Rapport de recherche, Genève, 2004.
- KURT Stéphanie et Huber, Anja. « Droit de l'enfant et application des lois suisses sur les migrants. S.I. Observatoire Suisse du droit d'asile et des étrangers. 2013
- ROMERIO, Margaux. « Parcours de mineur·e·s non accompagné·e·s sans-papiers : difficultés rencontrées et stratégies de survie. Étude de cas auprès d'un centre d'accueil de jour dans une ville suisse ». Faculté des Lettres et Sciences Humaines. Université de Neuchâtel. Mémoire de Master en Sciences Sociales. 2019.
- SIMON, Gildas, La planète migratoire dans la mondialisation, Armand Colin, Paris, 2008.
- Auteur collectif « Petit guide pour lutter contre les préjugés », La Cimade, édition 2022.
<https://www.lacimade.org/publication/petit-guide-lutter-contre-les-prejuges-sur-les-migrants/>